

reçus sans crainte dans cet institut." Dans sa constitution *Misericors Dei Filius*, Léon XIII fait de cette foi professée dans toute sa force et réglée d'après les doctrines de l'Eglise romaine, mère et maîtresse des autres Eglises, la condition indispensable de toute admission, la clef qui doit ouvrir aux âmes les portes du Tiers-Ordre franciscain : " Il est interdit d'admettre... un membre... qui ne se ferait pas remarquer par l'exakte pratique de la foi catholique et une soumission éprouvée envers l'Eglise romaine et le Siège apostolique." Que si Léon XIII ne parle pas en termes formels de l'examen sur la foi dont il est question dans le texte de saint François, que si cet examen est tombé en désuétude dans certains milieux où l'on a d'autres moyens de se rendre compte des convictions éprouvées des postulants à l'endroit de la foi catholique, il n'en est pas moins vrai que de tous ces textes ressort pour le Tertiaire la nécessité d'avoir sur sa religion des notions suffisantes, conformes à la saine doctrine, aux traditions de l'Eglise romaine. Or cette condition ne sera pas réalisée sans convictions religieuses. D'autre part, la conviction suppose la réflexion assidue, et la réflexion suppose l'étude, comme la flamme suppose son aliment.

Fr. PIERRE-BAPTISTE, Min. Obs.

ÉCHOS DES FRATERNITÉS

MONTRÉAL

A la réunion ordinaire des tertiaires de Montréal, du 9 avril, il y a eu prise d'habit. La cérémonie a été présidée par le révérend Père Turgeon, S.J., directeur de la fraternité. Les novices dont les noms suivent ont été admis à la vêteure : MM. Charles Valeur, en religion frère Joseph; F. X. Beaucage, frère François-Xavier; Charles Bérard, frère Philippe de Jésus; F. X. Lessard, frère François-Xavier; Edouard Leblanc, frère François d'Assise.

QUARANTE HEURES.—Le jeudi, 15 avril, les Quarante Heures ont été solennellement ouvertes, en l'église des saints Stigmates, par une grand'messe solennelle, à 9 $\frac{1}{2}$ heures.

Un nombre considérable de tertiaires des fraternités des frères et des sœurs étaient présents. La messe a été